

Jean Jenquet

Mise au point d'une mise au poings

Non mais! On ne fait pas un tel coup à un détective privé. Ce soir, en revenant d'une enquête dans un restaurant où je tentais de déterminer si je préférais le dessert aux pommes ou la tarte au citron, je trouve mon bureau sans dessus dessous. Toute ma filière d'affaires classées a été vidée. Je viens de perdre le travail de dix ans de labeur. Plus de huit dossiers dérobés. Je ne comprends pas. J'avais pourtant laissé mon chat de garde, Mozart, en charge de la surveillance. Au fait, je l'ai retrouvé, caché sous l'édredon de mon lit, tremblant encore de la visite du malfaiteur. Si je le retrouve, il aura affaire à mes deux poings. Il faut dire que je ne possède pas d'armes depuis que je me suis fait confisquer ma carabine 22, et une arme tronquée. Le service de police voulant me rendre service vu qu'un détective privé de licence ne peut porter d'arme en service.

Je veux faire une mise en garde à toutes les personnes qui liront les rapports de mes affaires classées. Je ne me suis jamais occupé de meurtre, ceci étant l'affaire des policiers. Je leurs laisse aussi les suicides. Ils me rappellent trop le mien. Évidemment, je l'ai raté. Je privilégie, par contre, les causes d'infiltration et de filature. Ce n'est vraiment pas de ma compétence si mes causes n'ont pas connu la célébrité, aucune célébrité ne m'a confié sa cause. Il se peut aussi que mes rapports soient truffés de fautes de français. J'ai déjà indiqué que j'en avais confié la rédaction à mon adjoint, Mozart. Malheureusement l'école publique accueille les élèves de tout acabit, mais ne fait pas encore place aux chats. Donc, la qualité grammaticale de Mozart est assez limitée. C'est déjà beau qu'il sache utiliser un clavier d'ordinateur. Les sceptiques risquent de ne pas me croire, mais sachez que présentement, il est sur mes genoux lors de la rédaction du présent document.

Dans un de mes rapports, vous auriez pu lire l'épisode où j'en suis venu aux poings avec un molosse de quatre mois. Un doberman qui, en me voyant, m'a sauté dessus. Il a mis ses deux pattes de devant sur mes épaules (impossible pour lui de mettre les pattes d'en arrière) et a léché avidement mes lunettes. (Le temps des détectives avec une loupe est dépassé, maintenant, on porte des verres ajustés à notre vue, de préférence). C'est à ce moment précis que j'ai utilisé mes poings. J'ai serré fortement les mains, levé mes deux

poings devant mes lunettes pour les protéger de cette langue canine. Le molosse s'est calmé et pour lui démontrer que je ne le craignais pas, je l'ai laissé mâchouiller les lacets de mes souliers jusqu'à ce qu'ils s'en lasse. Puis, sa maîtresse est venu le chercher. Je me demande parfois pourquoi il est si facile à un chien d'avoir une maîtresse alors que c'est si difficile pour moi.

Exception faite d'un lacet mouillé, il n'y avait pas matière à porter plainte ce qui explique l'absence d'un rapport écrit sur cet incident. Mon voleur n'a donc pas pu s'en emparer. Cela me soulage. Personne n'en sera au courant. Il me reste à découvrir mon malfaiteur. Il a laissé des indices faciles à interpréter: sa carte d'affaire. C'est un homme d'un mètre soixante-huit aux cheveux grisonnants et pesant autour de 78kilos. Il a soixante cinq ans et habite la maison à côté de la mienne. Je me rappelle de lui avoir demandé de venir chercher mes rapports pour les faire plastifier. Je lui avais même laissé les clefs de la maison. Un coup de téléphone me rassure, C'est vraiment lui le coupable. Le travail a été fait et il me rapporte mes rapports demain matin.

Je vais bien dormir ce soir.